

Structure du programme et liste des cours

Cheminement 03 - Coopératif

(Cheminement: 3)

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (60 crédits)

L'étudiant doit suivre les cours suivants (soixante crédits) :

CTB1018 - Fiscalité I : particuliers

Débuter l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. Structure du calcul de l'impôt. Calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

CTB1020 - Fiscalité II : entreprises et investisseurs

Poursuivre l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Calcul du revenu d'entreprise et de biens, fonctionnement de la déduction pour amortissement des immobilisations. Les gains en capital imposables et les pertes en capital déductibles. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour une société. Fonctionnement de la TPS et de la TVQ. Obligations et administration de la TPS et TVQ.

CTB1027 - Comptabilité financière I : postes courants

Continuer la sensibilisation de l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment s'initier aux normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes courants des états financiers.

Le cadre conceptuel et les états financiers. Le capital social des sociétés de capitaux. L'évolution des réserves. La trésorerie. Les créances. Les stocks. Le passif courant, les actifs et les passifs éventuels, et les événements postérieurs à la date de clôture. La comptabilité de caisse. Le tableau des flux de trésorerie (introduction).

CTB1028 - Comptabilité financière II : investissement et financement

Continuer l'apprentissage des normes internationales d'information financière (IFRS). Procéder à l'analyse de certains postes des états financiers relatifs à l'investissement et au financement.

La comptabilisation des produits, des profits, des charges et des pertes. Les instruments financiers. Les emprunts obligataires et les autres formes de dettes non courantes. Les immobilisations corporelles. Les immobilisations incorporelles. L'aide publique. L'agriculture. L'évaluation à la juste valeur.

CTB1029 - Comptabilité financière III : postes particuliers

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que l'étude et l'analyse détaillée de certains postes des états financiers, incluant les aspects juridiques y afférant.

Le tableau des flux de trésorerie. Les impôts sur les bénéfices. Une introduction aux entreprises associées et les immeubles de placements. Les modifications comptables. Les états financiers intermédiaires. Les contrats de location. Les avantages du personnel. Le résultat par action.

CTB1035 - Comptabilité de management I : notions de coûts

Définir la comptabilité de management et la situer par rapport à la comptabilité financière. Approfondir différents éléments du coût de revient nécessaire à la prise de décision, au contrôle et à l'évaluation de la performance.

Introduction à la comptabilité de management. Distinguer les différents coûts et leurs comportements. Etudier les éléments de coût de revient dans un contexte de fabrication par commande. Analyse coût-volume-bénéfice. Éléments pertinents à la prise de décision. Le contrôle financier, la décentralisation et les prix de cession interne. L'établissement des prix et la combinaison de produits. Méthodes de coûts variables et méthode des coûts complets.

CTB1036 - Comptabilité de management II : budgétisation et contrôle

Étudier les éléments du coût de revient dans un contexte de fabrication uniforme et continue. Comprendre les différents enjeux liés aux coûts indirects en appliquant diverses méthodes de répartition des coûts. Connaître le rôle des coûts standards et les principes liés au contrôle budgétaire comme outils visant à améliorer la performance. Se familiariser avec des sujets spécialisés en comptabilité de management.

Coût de revient en fabrication continue, comptabilité par activités, allocation des coûts indirects, coût de revient standard, budgets pour fins de contrôle. Contrôle budgétaire et évaluation de la performance, en tenant compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Évaluation de la performance dans les organisations à but non lucratif.

CTB1037 - Cas I : gestion financière

Synthèse des connaissances en comptabilité, en gestion et en finance, du point de vue d'un comptable interne ou d'un consultant en comptabilité de management.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de gestion (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit identifier les problèmes de comptabilité, les problèmes financiers (évaluation du rendement, évaluation des investissements, financement, présentation de l'information financière, implications fiscales, etc.), ainsi que d'autres enjeux rencontrés (durabilité, management, organisation, comportement, éthique, marketing, technologies de l'information, etc.)

CTB1045 - Contrôle et certification I : introduction

Étudier l'environnement et le processus de l'audit des états financiers. Débuter l'audit des états financiers.

Définition et objectifs de l'audit des états financiers. Droits, devoirs et responsabilités de l'auditeur. Processus d'audit des états financiers. Éléments probants et procédures d'audit. Planification et procédures analytiques. Seuil de signification. Évaluation des risques (incluant les risques découlant du recours à l'informatique). Audit du cycle des produits, débiteurs et encaissements. Utilisation des sondages en audit. Actualités.

CTB1054 - Contrôle et certification II : états financiers

Compléter l'étude de l'audit des états financiers.

Audit du cycle des achats, créditeurs et décaissements. Audit des autres cycles (stocks, paie, investissement/financement). L'achèvement de l'audit des états financiers. Gestion de la qualité. Rapport de l'auditeur. Mission d'examen et de compilation. Utilisation du travail de professionnels. Postes et risques particuliers. Actualités.

CTB1066 - Introduction à la comptabilité financière

Sensibiliser l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment :

- se familiariser avec les techniques de base de la comptabilité et leurs fondements théoriques;

- connaître les différentes formes juridiques d'entreprises et leurs particularités comptables;
- s'initier aux principes comptables généralement reconnus pour les entreprises à capital fermé et à l'exercice du jugement professionnel.

Familiariser l'étudiant avec l'utilisation d'outils informatiques en comptabilité financière.

La comptabilité : un instrument à la prise de décision. Les éléments de base du processus comptable. La détermination du bénéfice net. L'établissement des états financiers; la régularisation des comptes et le chiffrer. Les registres comptables (journaux et auxiliaires). Les salaires. La comptabilité des entreprises commerciales. Les formes juridiques d'entreprises et les aspects légaux. La comptabilisation des opérations d'une entreprise à l'aide d'un progiciel comptable.

CTB1071 - Finances personnelles et planification fiscale

Introduire les fondements et les différents concepts qui soutiennent la planification financière personnelle selon une approche rationnelle et intégrée.

Étude de la démarche et du processus. Application des principes de mathématiques financières. Introduction et intégration des champs de connaissances pertinents à la planification financière personnelle. Prise en compte du comportement écoresponsable du consommateur. Éthique, déontologie, approche client et mandat.

CTB1079 - Introduction à la finance pour les comptables professionnels

Initier l'étudiant en sciences comptables aux principales dimensions de la finance et aux interrelations entre la fonction finance et les autres fonctions dans l'entreprise et le sensibiliser aux impacts financiers des décisions en gestion par l'application de techniques d'évaluation.

Introduction à la gestion et à la pensée financière, introduction à la relation risque/rendement, description des marchés financiers, mathématiques financières, identification des sources de financement et des méthodes de recherche de fonds, évaluation et description des actifs financiers corporatifs, introduction à la finance personnelle (les instruments disponibles : l'analyse des états financiers personnels; la gestion de la dette; l'évaluation de la capacité d'emprunt; le redressement financier), autres sujets d'actualité reliés aux objectifs du cours. Analyse financière et principales méthodes de prévisions financières (introduction).

CTB1104 - Comptabilité financière IV : entreprises à capital fermé

Prendre connaissance et appliquer l'ensemble des normes comptables élaborées pour les entreprises à capital fermé (NCECF), à l'exception de celles relatives aux regroupements d'entités. Approfondir les compétences de lecture des normes du Manuel de CPA Canada. Initier les étudiants à l'approche de cas en comptabilité financière.

Le cadre conceptuel et l'ensemble des normes comptables pour les entreprises à capital fermé, à l'exception de celles relatives aux regroupements d'entités. Dans le contexte de l'internationalisation de ces entreprises, la comptabilisation des opérations conclues en monnaie étrangère. Analyse critique de ces normes dans le Manuel de CPA Canada. Résolution de problèmes intégrateurs concrets en utilisant ce référentiel comptable. Dresser les états financiers et comptabiliser les transactions particulières aux sociétés en nom collectif.

CTB1105 - Comptabilité financière V : regroupements d'entités et OSBL

Faire l'étude de la comptabilisation des opérations relatives à l'entreprise en expansion, ainsi que l'étude de la présentation de l'information financière consolidée. Étudier et analyser les aspects comptables et légaux de diverses formes juridiques d'entités.

Le regroupement d'entreprises. La consolidation à la date d'acquisition. La consolidation à une date ultérieure. La consolidation: sujets particuliers. La comptabilisation des participations dans des filiales, des partenariats et des entreprises associées dans les états financiers individuels et consolidés. Les états financiers dressés en monnaie étrangère. Les secteurs opérationnels. L'information relative aux parties liées (en contexte de consolidation). Dresser les états financiers et comptabiliser les transactions particulières aux organismes à but non lucratif.

CTB1201 - Stratégie et éthique

Comprendre et appliquer le processus d'analyse stratégique.

Comprendre la place de l'éthique dans la profession comptable et analyser ses implications pour le professionnel comptable en exercice.

Comprendre les enjeux liés au développement durable dans le cadre du processus d'analyse stratégique et dans le contexte de l'éthique pour le professionnel comptable.

Mission, vision et valeurs de l'organisation. Élaboration de la stratégie. Contrôle stratégique et indicateurs de performance. Fondements de l'éthique en sciences comptables. Distinctions entre morale, éthique et déontologie. Enjeux éthiques et formation. Étude des dilemmes éthiques confrontant les professionnels comptables œuvrant dans les cabinets ou les organisations. L'éthique : Sujets d'actualité.

CTB1400 - Contrôle interne et gouvernance

Évaluer la structure de gouvernance d'une organisation. Amener l'étudiant à comprendre les activités de contrôle que l'entreprise met en place dans un contexte de gestion des risques de l'entreprise en intégrant les risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatisés. Préparer l'étudiant à exercer efficacement l'expertise comptable et l'audit dans un environnement informatisé.

Référentiels de contrôle interne. Formes juridiques et structures de gouvernance. Rôles et responsabilités du conseil d'administration et de ses comités. Identification, analyse et gestion des risques. Les systèmes et le contrôle interne dans une organisation. Les risques, le contrôle et la sécurité informatique. Assertions. Les systèmes des ventes, des achats, des stocks et de fabrication, de la paie, de la trésorerie et capitaux et le contrôle interne relatif à ces cycles d'opération. Contrôles d'application. Concepts de base en durabilité (incluant la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)). Actualités.

CTB1502 - Finance corporative et de marché pour les comptables professionnels

Ce cours vise le développement des connaissances pertinentes de la finance corporative et de marché pour les comptables professionnels en contexte canadien.

Le cours donne l'occasion à l'étudiant d'être initié à la gestion du fonds de roulement et d'approfondir les concepts fondamentaux de la finance corporative tels que : le choix des investissements en contexte de certitude et d'incertitude, l'estimation du coût en capital, l'évaluation d'une entreprise, le financement, la structure de capital, l'effet de levier financier et la politique de dividende. À la fin du cours, l'étudiant aura approfondi ses compétences en analyses et prévisions financières. L'étudiant se familiarise avec les caractéristiques des produits financiers tels que les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits indiciels et les fonds communs de placement. À la fin du cours, l'étudiant aura une connaissance de base des outils nécessaires à l'analyse des titres et est initié à différentes stratégies d'investissements.

IFG1007 - Technologies de l'information I : notions de base et logiciels courants

Objectifs : Sensibiliser l'étudiant au rôle et à l'impact de l'information, des systèmes d'information (SI) et des technologies de l'information (TI) dans un contexte organisationnel. Préparer l'étudiant aux rôles qu'un expert-comptable peut assumer en rapport avec l'adoption, l'implantation, et l'évaluation de différents SI. Développer des compétences intermédiaires en Excel.

Contenu : Notions de SI et de TI. Infrastructure et architecture TI. Différents types de TI. Affaires électroniques. Adoption/développement, implantation, et évaluation des SI. Alignement stratégique des TI. Gouvernance de la fonction TI. L'éthique et les TI. SI et protection des renseignements personnels. Excel: fonctions intermédiaires reliées aux tâches courantes d'un expert-comptable.

IFG1008 - Techn. de l'information II: intelligence d'aff. et sécurité systèmes d'information

Objectifs : Le cours permet de développer les compétences pratiques pour: 1) l'exploitation de données numériques de diverses sources à des fins de prise de décisions (intelligence d'affaires); 2) l'analyse et la gestion des risques de sécurité des systèmes d'information (SI) organisationnels; 3) les fonctions avancées d'Excel.

Contenu : Bases de données relationnelles, données massives (big data), intelligence d'affaires: concepts, cycle de vie, méthodes et outils. Description, méthodes et applications des différents types d'analytique de données (diagnostique et descriptive, prédictive, prescriptive; analytique du web, analytique comptable); inventaire des actifs TI à des fins de sécurité; la vulnérabilité des SI; l'univers de la cybercriminalité (menaces); évaluation des risques de sécurité des SI; contrôles et audit de sécurité des SI; gestion des incidents de sécurité des SI; sujets émergents et d'actualité en TI. Excel: fonctions avancées pour experts-comptables.

Cours optionnels (21 crédits)

L'étudiant doit compléter sept (7) cours parmi les suivants (vingt-et-un crédits) :

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :

ADM1069 - Gestion des opérations

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QÉC de base, la QÉC avec fabrication échelonnée, la QÉC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

PAF1010 - Analyse quantitative de problèmes de gestion

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

ECA1010 - Analyse macroéconomique en gestion

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 - Economie managériale

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la

sélection du mode,

- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.
- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, ...)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,
- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
- déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

Un cours (3 crédits) parmi :

CTB1083 - Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

DRA1001 - Droit des affaires I

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage, etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non judiciaires de règlement des litiges.

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :

ADM1031 - Valeurs mobilières

Familiariser l'étudiant avec les caractéristiques des produits financiers tels les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits Indiciels et les fonds communs de placement. Lui permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse des titres et l'initier aux stratégies d'investissement possibles.

Description, fonctionnement et réglementation des marchés financiers. Les principaux intervenants sur les marchés. Caractéristiques et évaluations des

titres à revenu variable (actualisation des dividendes, méthode du ratio cours-bénéfices, autres méthodes d'évaluation). L'évaluation du marché boursier. L'analyse fondamentale. L'analyse technique et la finance comportementale. Caractéristiques et évaluation des options (modèle de Black et Scholes, approche binomial). Contrats à terme sur les produits de base et les instruments financiers. Fonds communs de placement. Fonds négociables en Bourse (FNB) traditionnels et exotiques.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés.

BFI1009 - Gestion du fonds de roulement

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit; gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 - Gestion financière appliquée aux PME

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BFI1011 - Analyse financière

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1044 - Stage d'initiation à la pratique professionnelle

Le stage d'initiation à la pratique professionnelle veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1047 - Cas II : synthèse en comptabilité

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou

externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1074 - Principes de l'assurance de personnes

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 - Retraite et planification successorale

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Être capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 - Approfondissement de la planification successorale

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 - Activité d'intégration en planification financière

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1081 - Stage coopératif I (6 crédits)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 - Stage coopératif II (6 crédits)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1097 - Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits)

En équipe restreinte (3 ou 4 étudiants), l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention en aide au développement international en collaboration avec l'organisme CPA Sans Frontières (CPASF) et Terre Sans Frontières (TSF) et sous la supervision d'un enseignant du département de sciences comptables de l'UQTR. Le cours se déroule sur une période de deux trimestres et vise le développement de compétences liées à la planification, au financement et à la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire.

L'étudiant devra aussi faire preuve de créativité afin d'appliquer les connaissances acquises afin de les transposer en solutions pratiques dans un contexte où les ressources sont parfois limitées. Ce cours suscite chez l'étudiant l'application des compétences habilitantes attendues d'un futur CPA, et contribue à enrichir son développement personnel et professionnel.

Le cours permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement communautaire et constitue une occasion d'appliquer dans un contexte pratique ses connaissances théoriques, ses habiletés et son savoir-être.

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés, il peut s'agir, par exemple, d'enseignement des meilleures pratiques en gestion et en comptabilité financière de base, d'aide à l'implantation initiale d'outils technologiques tel un système comptable de base, de soutien au personnel local et transfert des connaissances, de conception de procédures de contrôle interne, de mise en place de système d'inventaire pour la gestion des approvisionnements, d'implantation de processus budgétaires etc. Le projet d'intervention est déterminé avec les organismes bénéficiaires en ayant pour buts de fournir une aide durable à l'organisme tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

CTB1106 - Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (6 crédits)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés. Aider l'étudiant à intégrer, selon les compétences attendues d'un comptable professionnel, le diagnostic financier et le service conseil. Compléter l'étude des missions de certification et des services connexes que peut fournir un professionnel comptable. Se familiariser à la divulgation et à la certification d'informations en matière de durabilité.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les normes d'information sur la durabilité. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. Les mises hors services. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues. Introduction aux dérivés et aux opérations de couverture. Sur la base d'analyses fondées sur des jeux complets d'états financiers, établissement de diagnostics financiers dans différents contextes organisationnels et recommandation de solutions d'affaires appropriées. Rôle de l'auditeur à l'égard des sociétés cotées. Autres mandats spéciaux. Audit intégré. Certification de l'information sur la durabilité. Actualités.

GPE1003 - Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (6 crédits)

Ce cours développe chez l'étudiant des aptitudes à gérer efficacement des équipes de travail (équipe naturelle de travail, équipe de projet, équipe semi-autonome, etc.) dans divers contextes organisationnels. La personne en formation s'initie, en tant que membre ou gestionnaire, au fonctionnement du groupe de travail tant au plan de la tâche qu'au plan relationnel. Elle se familiarise avec des outils de diagnostic et d'intervention en contexte d'équipe de travail. Elle apprend à se situer par rapport à ce cadre de gestion et à développer les habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce type d'environnement.

Diverses problématiques de la vie contemporaine des groupes de travail sont analysées dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les gestionnaires d'équipes sont confrontés. Les notions d'équipes s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent actuellement dans les organisations de toutes tailles, tant au plan national qu'international.

PAF1011 - Introduction à la gestion de projet (6 crédits)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.

REI1001 - Relations industrielles : défis et perspectives (6 crédits)

Développer chez l'étudiant des aptitudes à l'analyse et à la pratique des relations industrielles en tenant compte de situations fondamentales inhérentes à ce domaine. Initier l'étudiant aux forces et aux faiblesses du système de relations industrielles en plaçant l'importance sur les instances associatives présentes dans les organisations. Familiariser l'étudiant avec le contexte historique, social et économique propre à la discipline.

Divers modèles de relations industrielles appliqués à l'organisation (modèles systémique, stratégique et relationnel) sont analysés dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les organisations sont confrontées. Les notions étudiées s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent dans ce champ professionnel au niveau national et international.

Cours optionnels (21 crédits)

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

L'étudiant doit compléter sept (7) cours parmi les suivants (vingt-et-un crédits) :

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :

ADM1069 - Gestion des opérations (6 crédits)

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la

demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QÉC de base, la QÉC avec fabrication échelonnée, la QÉC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

PAF1010 - Analyse quantitative de problèmes de gestion (6 crédits)

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

ECA1010 - Analyse macroéconomique en gestion (6 crédits)

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 - Economie managériale (6 crédits)

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la sélection du mode,
- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.
- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, ...)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,

- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
- déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

Un cours (3 crédits) parmi :

CTB1083 - Aspects juridiques pour planificateurs financiers (6 crédits)

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

DRA1001 - Droit des affaires I (6 crédits)

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage, etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non judiciaires de règlement des litiges.

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :

ADM1031 - Valeurs mobilières (6 crédits)

Familiariser l'étudiant avec les caractéristiques des produits financiers tels les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits Indiciels et les fonds communs de placement. Lui permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse des titres et l'initier aux stratégies d'investissement possibles.

Description, fonctionnement et réglementation des marchés financiers. Les principaux intervenants sur les marchés. Caractéristiques et évaluations des titres à revenu variable (actualisation des dividendes, méthode du ratio cours-bénéfices, autres méthodes d'évaluation). L'évaluation du marché boursier. L'analyse fondamentale. L'analyse technique et la finance comportementale. Caractéristiques et évaluation des options (modèle de Black et Scholes, approche binomial). Contrats à terme sur les produits de base et les instruments financiers. Fonds communs de placement. Fonds négociables en Bourse (FNB) traditionnels et exotiques.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés.

BFI1009 - Gestion du fonds de roulement (6 crédits)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit;

gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 - Gestion financière appliquée aux PME (6 crédits)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BFI1011 - Analyse financière (6 crédits)

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1044 - Stage d'initiation à la pratique professionnelle (6 crédits)

Le stage d'initiation à la pratique professionnelle veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1047 - Cas II : synthèse en comptabilité (6 crédits)

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1074 - Principes de l'assurance de personnes (6 crédits)

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 - Retraite et planification successorale (6 crédits)

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Être capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 - Approfondissement de la planification successorale (6 crédits)

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 - Activité d'intégration en planification financière (6 crédits)

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1081 - Stage coopératif I (6 crédits)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 - Stage coopératif II (6 crédits)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1097 - Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits)

En équipe restreinte (3 ou 4 étudiants), l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention en aide au développement international en collaboration avec l'organisme CPA Sans Frontières (CPASF) et Terre Sans Frontières (TSF) et sous la supervision d'un enseignant du département de sciences comptables de l'UQTR. Le cours se déroule sur une période de deux trimestres et vise le développement de compétences liées à la planification, au financement et à la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire.

L'étudiant devra aussi faire preuve de créativité afin d'appliquer les connaissances acquises afin de les transposer en solutions pratiques dans un contexte où les ressources sont parfois limitées. Ce cours suscite chez l'étudiant l'application des compétences habilitantes attendues d'un futur CPA, et contribue à enrichir son développement personnel et professionnel.

Le cours permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement communautaire et constitue une occasion d'appliquer dans un contexte pratique ses connaissances théoriques, ses habiletés et son savoir-être.

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés, il peut s'agir, par exemple, d'enseignement des meilleures pratiques en gestion et en comptabilité financière de base, d'aide à l'implantation initiale d'outils technologiques tel un système comptable de base, de soutien au personnel local et transfert des connaissances, de conception de procédures de contrôle interne, de mise en place de système d'inventaire pour la gestion des approvisionnements, d'implantation de processus budgétaires etc. Le projet d'intervention est déterminé avec les organismes bénéficiaires en ayant pour buts de fournir une aide durable à l'organisme tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

CTB1106 - Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (6 crédits)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés. Aider l'étudiant à intégrer, selon les compétences attendues d'un comptable professionnel, le diagnostic financier et le service conseil. Compléter l'étude des missions de certification et des services connexes que peut fournir un professionnel comptable. Se familiariser à la divulgation et à la certification d'informations en matière de durabilité.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les normes d'information sur la durabilité. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. Les mises hors services. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues. Introduction aux dérivés et aux opérations de couverture. Sur la base d'analyses fondées sur des jeux complets d'états financiers, établissement de diagnostics financiers dans différents contextes organisationnels et recommandation de solutions d'affaires appropriées. Rôle de l'auditeur à l'égard des sociétés cotées. Autres mandats spéciaux. Audit intégré. Certification de l'information sur la durabilité. Actualités.

GPE1003 - Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (6 crédits)

Ce cours développe chez l'étudiant des aptitudes à gérer efficacement des équipes de travail (équipe naturelle de travail, équipe de projet, équipe semi-autonome, etc.) dans divers contextes organisationnels. La personne en formation s'initie, en tant que membre ou gestionnaire, au fonctionnement du groupe de travail tant au plan de la tâche qu'au plan relationnel. Elle se familiarise avec des outils de diagnostic et d'intervention en contexte d'équipe de travail. Elle apprend à se situer par rapport à ce cadre de gestion et à développer les habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce type

d'environnement.

Diverses problématiques de la vie contemporaine des groupes de travail sont analysées dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les gestionnaires d'équipes sont confrontés. Les notions d'équipes s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent actuellement dans les organisations de toutes tailles, tant au plan national qu'international.

PAF1011 - Introduction à la gestion de projet (6 crédits)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.

REI1001 - Relations industrielles : défis et perspectives (6 crédits)

Développer chez l'étudiant des aptitudes à l'analyse et à la pratique des relations industrielles en tenant compte de situations fondamentales inhérentes à ce domaine. Initier l'étudiant aux forces et aux faiblesses du système de relations industrielles en plaçant l'importance sur les instances associatives présentes dans les organisations. Familiariser l'étudiant avec le contexte historique, social et économique propre à la discipline.

Divers modèles de relations industrielles appliqués à l'organisation (modèles systémique, stratégique et relationnel) sont analysés dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les organisations sont confrontées. Les notions étudiées s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent dans ce champ professionnel au niveau national et international.

Cours optionnels (21 crédits)

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :

L'étudiant doit compléter sept (7) cours parmi les suivants (vingt-et-un crédits) :

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :

ADM1069 - Gestion des opérations (6 crédits)

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QÉC de base, la QÉC avec fabrication échelonnée, la QÉC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

PAF1010 - Analyse quantitative de problèmes de gestion (6 crédits)

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que

le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

ECA1010 - Analyse macroéconomique en gestion (6 crédits)

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 - Economie managériale (6 crédits)

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la sélection du mode,
- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.
- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, ...)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,
- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
- déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

Un cours (3 crédits) parmi :

CTB1083 - Aspects juridiques pour planificateurs financiers (6 crédits)

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

DRA1001 - Droit des affaires I (6 crédits)

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage, etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non judiciaires de règlement des litiges.

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :

ADM1031 - Valeurs mobilières (6 crédits)

Familiariser l'étudiant avec les caractéristiques des produits financiers tels les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits Indiciels et les fonds communs de placement. Lui permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse des titres et l'initier aux stratégies d'investissement possibles.

Description, fonctionnement et réglementation des marchés financiers. Les principaux intervenants sur les marchés. Caractéristiques et évaluations des titres à revenu variable (actualisation des dividendes, méthode du ratio cours-bénéfices, autres méthodes d'évaluation). L'évaluation du marché boursier. L'analyse fondamentale. L'analyse technique et la finance comportementale. Caractéristiques et évaluation des options (modèle de Black et Scholes, approche binomial). Contrats à terme sur les produits de base et les instruments financiers. Fonds communs de placement. Fonds négociables en Bourse (FNB) traditionnels et exotiques.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés.

BFI1009 - Gestion du fonds de roulement (6 crédits)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit; gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 - Gestion financière appliquée aux PME (6 crédits)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BFI1011 - Analyse financière (6 crédits)

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1044 - Stage d'initiation à la pratique professionnelle (6 crédits)

Le stage d'initiation à la pratique professionnelle veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1047 - Cas II : synthèse en comptabilité (6 crédits)

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1074 - Principes de l'assurance de personnes (6 crédits)

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 - Retraite et planification successorale (6 crédits)

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Être capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 - Approfondissement de la planification successorale (6 crédits)

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 - Activité d'intégration en planification financière (6 crédits)

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1081 - Stage coopératif I (6 crédits)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 - Stage coopératif II (6 crédits)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1097 - Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits)

En équipe restreinte (3 ou 4 étudiants), l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention en aide au développement international en collaboration avec l'organisme CPA Sans Frontières (CPASF) et Terre Sans Frontières (TSF) et sous la supervision d'un enseignant du département de sciences comptables de l'UQTR. Le cours se déroule sur une période de deux trimestres et vise le développement de compétences liées à la planification, au financement et à la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi

qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire.

L'étudiant devra aussi faire preuve de créativité afin d'appliquer les connaissances acquises afin de les transposer en solutions pratiques dans un contexte où les ressources sont parfois limitées. Ce cours suscite chez l'étudiant l'application des compétences habilitantes attendues d'un futur CPA, et contribue à enrichir son développement personnel et professionnel.

Le cours permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement communautaire et constitue une occasion d'appliquer dans un contexte pratique ses connaissances théoriques, ses habiletés et son savoir-être.

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés, il peut s'agir, par exemple, d'enseignement des meilleures pratiques en gestion et en comptabilité financière de base, d'aide à l'implantation initiale d'outils technologiques tel un système comptable de base, de soutien au personnel local et transfert des connaissances, de conception de procédures de contrôle interne, de mise en place de système d'inventaire pour la gestion des approvisionnements, d'implantation de processus budgétaires etc. Le projet d'intervention est déterminé avec les organismes bénéficiaires en ayant pour buts de fournir une aide durable à l'organisme tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

CTB1106 - Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (6 crédits)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés. Aider l'étudiant à intégrer, selon les compétences attendues d'un comptable professionnel, le diagnostic financier et le service conseil. Compléter l'étude des missions de certification et des services connexes que peut fournir un professionnel comptable. Se familiariser à la divulgation et à la certification d'informations en matière de durabilité.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les normes d'information sur la durabilité. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. Les mises hors services. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues. Introduction aux dérivés et aux opérations de couverture. Sur la base d'analyses fondées sur des jeux complets d'états financiers, établissement de diagnostics financiers dans différents contextes organisationnels et recommandation de solutions d'affaires appropriées. Rôle de l'auditeur à l'égard des sociétés cotées. Autres mandats spéciaux. Audit intégré. Certification de l'information sur la durabilité. Actualités.

GPE1003 - Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (6 crédits)

Ce cours développe chez l'étudiant des aptitudes à gérer efficacement des équipes de travail (équipe naturelle de travail, équipe de projet, équipe semi-autonome, etc.) dans divers contextes organisationnels. La personne en formation s'initie, en tant que membre ou gestionnaire, au fonctionnement du groupe de travail tant au plan de la tâche qu'au plan relationnel. Elle se familiarise avec des outils de diagnostic et d'intervention en contexte d'équipe de travail. Elle apprend à se situer par rapport à ce cadre de gestion et à développer les habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce type d'environnement.

Diverses problématiques de la vie contemporaine des groupes de travail sont analysées dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les gestionnaires d'équipes sont confrontés. Les notions d'équipes s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent actuellement dans les organisations de toutes tailles, tant au plan national qu'international.

PAF1011 - Introduction à la gestion de projet (6 crédits)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.

REI1001 - Relations industrielles : défis et perspectives (6 crédits)

Développer chez l'étudiant des aptitudes à l'analyse et à la pratique des relations industrielles en tenant compte de situations fondamentales inhérentes à ce domaine. Initier l'étudiant aux forces et aux faiblesses du système de relations industrielles en plaçant l'importance sur les

instances associatives présentes dans les organisations. Familiariser l'étudiant avec le contexte historique, social et économique propre à la discipline.

Divers modèles de relations industrielles appliqués à l'organisation (modèles systémique, stratégique et relationnel) sont analysés dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les organisations sont confrontées. Les notions étudiées s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent dans ce champ professionnel au niveau national et international.

Cours optionnels (21 crédits)

Un cours (3 crédits) parmi :

L'étudiant doit compléter sept (7) cours parmi les suivants (vingt-et-un crédits) :

Un ou deux cours (3 ou 6 crédits) parmi les suivants :

ADM1069 - Gestion des opérations (6 crédits)

Définir et situer la gestion des opérations comme composante importante du processus administratif de toute entreprise. Initier à l'utilisation de différentes techniques de planification, d'organisation et de contrôle généralement appliquées en gestion des opérations. Développer chez l'étudiant une attitude de type « opérationnelle » par le biais de travaux pratiques tirés de situations concrètes. Favoriser une prise de conscience quant à l'importance du facteur humain dans tout système productif.

La place de la gestion des opérations dans l'ensemble administratif d'une entreprise, les principes de la gestion des opérations, la prévision de la demande, l'aménagement d'entreprise, la localisation, les processus et la capacité de production (le calcul des ressources), l'organisation scientifique du travail, les courbes d'apprentissage, la gestion et le contrôle de la qualité (les cartes de contrôle et les plans d'échantillonnage), la planification globale (les stratégies synchrone, de nivellement et mixte), la gestion des stocks (la méthode ABC, la QÉC de base, la QÉC avec fabrication échelonnée, la QÉC avec remise sur quantité et quand commander), la planification des besoins matières, l'ordonnancement (la méthode de Johnson) ainsi que la gestion de projets.

PAF1010 - Analyse quantitative de problèmes de gestion (6 crédits)

Ce cours vise à présenter aux étudiants divers problèmes de gestion ainsi que les méthodes et les approches permettant de les résoudre. Au terme de ce cours, l'étudiant sera à même de mieux comprendre la nature de différents problèmes de gestion nécessitant une démarche formelle dans le processus d'analyse et de critiquer les approches ainsi que les résultats obtenus.

Des mises en situation concrètes sont proposées afin de situer les étudiants dans des contextes précis. Parmi les problématiques abordées, on retrouve le contrôle de la qualité, la gestion des stocks, la planification de la production, les études de marché, l'évaluation du risque ainsi que le traitement et l'analyse de l'information dans un contexte de prise de décision en gestion. Au niveau de l'analyse statistique, les notions suivantes sont abordées : probabilités, distributions discrètes et continues, variables aléatoires, moyenne, écart-type, intervalles de confiance, comparaison de moyennes, échantillonnage et régression linéaire simple. Modélisation : formulation de modèles linéaires, méthode du simplexe, interprétation des résultats, analyse de sensibilité et problèmes en nombres entiers.

Un ou deux cours (3 à 6 crédits) parmi les suivants :

ECA1010 - Analyse macroéconomique en gestion (6 crédits)

Bien cerner les différentes composantes de l'environnement macroéconomique ayant une influence sur l'évolution de l'entreprise et des marchés. Des agents économiques et des politiques économiques ayant une origine régionale, nationale et internationale seront considérés. L'étude de ces divers éléments facilite la compréhension des variables susceptibles d'affecter l'environnement macroéconomique des entreprises, plus particulièrement les PME, et des marchés agrégés.

Identification et portée des principaux indicateurs économiques; influence de l'inflation et du chômage sur l'entreprise; comptabilité nationale; déterminants de la croissance économique à l'échelon régional, national et international; l'entreprise à l'âge de la mondialisation; l'impact de la consommation, de l'épargne et des investissements sur l'entreprise et sur la conjoncture économique; taux d'intérêt et facteurs ayant une influence

sur les investissements et l'épargne; la politique monétaire et budgétaire et leurs conséquences sur les orientations de l'entreprise ainsi que sur les choix de politiques publiques; l'ouverture des marchés, les taux de change et ses conséquences sur les PME; interactions entre marchés des biens et services, marchés des changes, marché monétaire et marché du travail.

ECA1011 - Economie managériale (6 crédits)

Exposer l'étudiant aux fondements économiques de la prise de décision en gestion :

- concevoir les revenus et les coûts de l'entreprise comme un ensemble de transactions en contexte d'incertitude,
- concevoir l'entreprise et le marché comme des modes d'organisation des transactions et saisir les implications de l'asymétrie d'information dans la sélection du mode,
- comprendre la relation entre les revenus de l'entreprise et les besoins et préférences,
- comprendre la relation entre les caractéristiques de la technologie, la productivité et les coûts
- saisir le lien entre structures de marché et décisions
- comprendre les limites de l'objectif de rentabilité et introduction à l'économie publique,
- comprendre la portée géographique des échanges et des marchés.
- Transaction, création de valeur, rôle et mécanisme des prix (enchères, ...)
- problèmes de coordination et d'agence, coûts de transaction, contrats incomplets, asymétrie d'information, théorie économique de la propriété et frontières de l'entreprise,
- théorie de la demande, surplus du consommateur et discrimination de prix,
- théorie de la production et limites de l'analyse du point mort,
- déterminants de la structure de marchés, monopole, concurrence monopolistique, oligopole coopératif et non-coopératif (représentation en théorie des jeux), modèle d'Hotelling, réglementation de la concurrence,
- théorème de Coase, absence de marchés et externalités,
- introduction à l'économie des échanges internationaux et aux politiques commerciales.

Un cours (3 crédits) parmi :

CTB1083 - Aspects juridiques pour planificateurs financiers (6 crédits)

Développer les habiletés juridiques de base, exigées du professionnel en planification financière.

Ce cours aborde divers aspects juridiques pertinents à la pratique de la planification financière au Québec, notamment : les conditions de formation des contrats, l'existence et l'identification de la personne physique, les droits de la personnalité, la capacité juridique, le mandat, l'administration du bien d'autrui, le contrat de service, les formes juridiques de l'entreprise, les effets du mariage, de l'union civile et de l'union de fait, les garanties personnelles et réelles, les successions, les fiducies, les donations, les assurances terrestres, la responsabilité professionnelle et l'éthique.

DRA1001 - Droit des affaires I (6 crédits)

Ce cours a comme objectif principal de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie et les problématiques juridiques qui sont reliées au monde des affaires. Le cours vise également à développer chez l'étudiant sa capacité d'intervention dans les problèmes légaux courants de même que sa capacité de communiquer efficacement avec les professionnels du droit. Enfin, le cours vise à sensibiliser l'étudiant aux approches non judiciaires de règlement des conflits.

Les notions introductives sur le système judiciaire au Canada, l'organisation juridique de l'entreprise, la publicité légale des entreprises, les droits de propriété intellectuelle, les obligations en tant que principes de base, les principaux contrats d'affaires, les aspects juridiques du financement des entreprises (hypothèques, garantie bancaire, crédit-bail, affacturage, etc.), la faillite et l'insolvabilité, les méthodes non

judiciaires de règlement des litiges.

Deux à quatre cours (6 à 12 crédits) parmi les suivants :

ADM1031 - Valeurs mobilières (6 crédits)

Familiariser l'étudiant avec les caractéristiques des produits financiers tels les actions ordinaires, les options, les contrats à terme, les produits Indiciels et les fonds communs de placement. Lui permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'analyse des titres et l'initier aux stratégies d'investissement possibles.

Description, fonctionnement et réglementation des marchés financiers. Les principaux intervenants sur les marchés. Caractéristiques et évaluations des titres à revenu variable (actualisation des dividendes, méthode du ratio cours-bénéfices, autres méthodes d'évaluation). L'évaluation du marché boursier. L'analyse fondamentale. L'analyse technique et la finance comportementale. Caractéristiques et évaluation des options (modèle de Black et Scholes, approche binomial). Contrats à terme sur les produits de base et les instruments financiers. Fonds communs de placement. Fonds négociables en Bourse (FNB) traditionnels et exotiques.

Exposés magistraux des concepts théoriques et séances pratiques de simulation de portefeuille en salle des marchés.

BFI1009 - Gestion du fonds de roulement (6 crédits)

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la gestion de la liquidité d'une entreprise, en mettant l'accent sur la notion de flux monétaires et les mouvements de fonds à court terme. Le cours permettra notamment de comment une entreprise doit assurer sa capacité financière de rencontrer ses obligations monétaires.

Analyse des liquidités, gestion des composantes du fonds de roulement (gestion de l'encaisse; gestion des comptes à recevoir et politique de crédit; gestion et politique de placement à court terme; financement à court terme), contexte international de la gestion du fonds de roulement, utilisation des produits dérivés et autres produits en contexte de trésorerie.

BFI1010 - Gestion financière appliquée aux PME (6 crédits)

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec l'environnement financier des PME et l'importance du rôle qu jouent les propriétaires-dirigeants dans les décisions financières et les conséquences sur l'entreprise. L'étudiant sera amené à distinguer les principes de gestion financière qui s'appliquent aux PME et ceux qui conviennent davantage aux grandes entreprises, dans le but d'évaluer de façon appropriée la qualité de leur gestion et leur performance.

La fonction d'utilité de l'entrepreneur et ce qui le distingue du gestionnaire, l'information financière présentée par les PME, les décisions financières dans le contexte des PME, l'influence des stades de développement de l'entreprise sur sa gestion financière, les diverses sources de financement disponibles pour les PME, la préparation des demandes de financement, le diagnostic financier et l'évaluation de l'entreprise, les relations entre l'entrepreneur et ses bailleurs de fonds, la gestion du fonds de roulement et la planification financière.

BFI1011 - Analyse financière (6 crédits)

Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en analyse financière. Une emphase particulière est mise sur l'interprétation des états financiers, les étapes de l'analyse financière, les problèmes méthodologiques dans l'élaboration d'un diagnostic financier et l'évaluation des entreprises.

Lecture et interprétation des états financiers, analyse financière et diagnostic financier, définition et mesure de la performance d'une entreprise, création de valeur, évaluation d'entreprise, gestion des risques, détresse financière et application d'une méthode de "scoring".

CTB1044 - Stage d'initiation à la pratique professionnelle (6 crédits)

Le stage d'initiation à la pratique professionnelle veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage d'initiation à la pratique professionnelle, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1047 - Cas II : synthèse en comptabilité (6 crédits)

Synthèse des connaissances par la méthode des cas en comptabilité, en certification et en stratégie, du point de vue d'un comptable interne ou externe, ou d'un consultant en comptabilité.

L'étudiant sera amené à diagnostiquer (en distinguant les problèmes principaux des problèmes moins importants), à analyser (en se servant des techniques appropriées), à solutionner et à formuler des recommandations cohérentes sur des problèmes de comptabilité (tant pour les entités ouvertes ou fermées que pour les entreprises à but non lucratif) exposés dans de courts et de longs cas. Il doit traiter les problèmes de comptabilité, les problèmes d'audit ainsi que les autres problématiques rencontrées (notamment en matière de durabilité, stratégie, éthique, gouvernance, fiscalité, finance, gestion des risques, technologies de l'information, etc.).

CTB1074 - Principes de l'assurance de personnes (6 crédits)

S'initier aux éléments clés de la planification financière des particuliers en matière d'assurances personnelles et de rentes. Identifier les besoins auxquels répondent les produits d'assurance et de rentes. Maîtriser les principes de base de l'assurance ainsi que les caractéristiques techniques essentielles des produits d'assurance et de rentes offerts sur le marché. Se familiariser avec les intermédiaires financiers et autres intervenants sur le marché des produits en question.

L'industrie de l'assurance de personnes. Principes fondamentaux de l'assurance. Finances des particuliers et cycle de vie. Les produits d'assurance-vie. Le contrat d'assurance-vie. L'assurance individuelle contre les accidents et la maladie. Les rentes individuelles.

CTB1075 - Retraite et planification successorale (6 crédits)

Acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs de retraite d'un particulier. Être capable d'effectuer une planification successorale. Saisir l'importance de la planification successorale ainsi que les différentes techniques qui peuvent être utilisées pour faciliter l'atteinte des objectifs successoraux. Se familiariser avec le processus de planification de la retraite ainsi qu'avec le rôle du planificateur financier dans l'établissement d'un plan devant permettre d'atteindre les objectifs de retraite.

1) La pyramide de la retraite et l'importance des contextes qui l'influencent. 2) Les notions fondamentales de la planification financière et le planificateur financier moderne. 3) Les régimes publics ou gouvernementaux. 4) Les régimes de retraite d'employeurs : les régimes de base, rachat et facteurs d'équivalence, les régimes spéciaux. 5) Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et ses aspects stratégiques. 6) Planification efficace pour la retraite. 7) Le processus décisionnel à la retraite : les véhicules financiers et les aspects stratégiques. 8) La planification successorale appliquée aux véhicules financiers de la retraite : divorce, décès, règles fiscales, etc.

CTB1076 - Approfondissement de la planification successorale (6 crédits)

Approfondir ses connaissances en planification successorale dans le contexte d'une planification personnelle. Développer une attitude favorable vis-à-vis de la planification successorale afin de prendre conscience de l'importance d'incorporer la notion de succession à toutes les étapes de la vie d'un individu ou d'un couple. Maîtriser une méthode structurée d'analyse pour permettre au futur planificateur financier de reconnaître les opportunités d'incorporer la planification successorale aux autres modèles de la planification financière personnelle.

1) La planification successorale dans le contexte de la planification personnelle. 2) L'environnement juridique de la transmission du patrimoine. 3) Les transferts entre vifs. 4) Les successions. 5) La transmission des biens au décès : les testaments. 6) La transmission des biens au décès : les cas particuliers. 7) Les régimes de protection. 8) La fiscalité au décès. 9) Les fiducies : aspects fiscaux et légaux. 10) Les fiducies personnelles : leurs utilisations pratiques. 11) La planification successorale et le propriétaire d'entreprise. 12) Les dons planifiés.

CTB1077 - Activité d'intégration en planification financière (6 crédits)

Acquérir et maîtriser une méthode modulaire d'analyse de cas synthèses qui permet d'intégrer les différents aspects de la planification financière appliquée aux domaines suivants : gestion, finances et placements, assurances et succession. Développer une vision globale et intégrée des connaissances modernes en planification financière personnelle quant à la démarche professionnelle et au volet communication à utiliser, afin de mieux connaître le côté relationnel de ce champ de pratique.

1) Les trois grands rôles du planificateur financier moderne : la compréhension et l'application des notions fondamentales de la planification financière personnelle; l'utilisation d'une démarche professionnelle en planification financière personnelle; l'utilisation d'un mode de communication approprié avec le client. 2) La préparation et la structure d'un rapport de planification financière personnelle intégrée touchant les modules de gestion budgétaire, de planification fiscale, de retraite, de placements, d'assurances et de planification successorale.

CTB1081 - Stage coopératif I (6 crédits)

Le stage coopératif I veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif I, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 300 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1082 - Stage coopératif II (6 crédits)

Le stage coopératif II veut permettre à l'étudiant, comme futur professionnel en comptabilité, de se familiariser avec les différentes dimensions de la profession comptable, de développer des habiletés professionnelles et des attitudes personnelles et professionnelles.

En plus de l'apprentissage de la pratique professionnelle en comptabilité, le stage vise l'intégration des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques préalablement acquises à l'Université.

Au cours du stage coopératif II, le stagiaire est appelé à participer à des activités qui relèvent du champ d'expertise du professionnel de la comptabilité. Le stage doit être réalisé dans un milieu professionnel approprié sous la double supervision d'un professeur du programme et d'un tuteur du milieu. Il doit être réalisé à temps plein et couvrir une période minimale de 150 heures reliées directement au travail du professionnel en comptabilité. L'évaluation s'effectue en regard d'un rapport de stage préparé par le stagiaire et d'un rapport du tuteur du milieu de travail.

CTB1097 - Projet d'intervention comptable en aide au développement international (6 crédits)

En équipe restreinte (3 ou 4 étudiants), l'étudiant prépare et réalise un projet d'intervention en aide au développement international en collaboration avec l'organisme CPA Sans Frontières (CPASF) et Terre Sans Frontières (TSF) et sous la supervision d'un enseignant du département de sciences comptables de l'UQTR. Le cours se déroule sur une période de deux trimestres et vise le développement de compétences liées à la planification, au financement et à la réalisation d'un projet répondant à un mandat défini par un organisme partenaire, au travail en équipe ainsi qu'à la diffusion des résultats. De plus, le cours contribue à sensibiliser l'étudiant à la culture, aux valeurs et aux défis de l'organisme partenaire.

L'étudiant devra aussi faire preuve de créativité afin d'appliquer les connaissances acquises afin de les transposer en solutions pratiques dans un contexte où les ressources sont parfois limitées. Ce cours suscite chez l'étudiant l'application des compétences habilitantes attendues d'un futur CPA, et contribue à enrichir son développement personnel et professionnel.

Le cours permet à l'étudiant de vivre une expérience d'engagement communautaire et constitue une occasion d'appliquer dans un contexte pratique ses connaissances théoriques, ses habiletés et son savoir-être.

Ultimement, ce cours vise à développer chez l'étudiant des compétences qui lui seront profitables dans sa vie professionnelle. Les projets réalisés sont variés, il peut s'agir, par exemple, d'enseignement des meilleures pratiques en gestion et en comptabilité financière de base, d'aide à l'implantation initiale d'outils technologiques tel un système comptable de base, de soutien au personnel local et transfert des connaissances, de

conception de procédures de contrôle interne, de mise en place de système d'inventaire pour la gestion des approvisionnements, d'implantation de processus budgétaires etc. Le projet d'intervention est déterminé avec les organismes bénéficiaires en ayant pour buts de fournir une aide durable à l'organisme tout en permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

CTB1106 - Sujets spécialisés et diagnostic en comptabilité financière et en certification (6 crédits)

Poursuivre l'approfondissement des normes internationales d'information financière (IFRS) et des normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF), par l'étude et l'analyse détaillée de certains sujets spécialisés. Aider l'étudiant à intégrer, selon les compétences attendues d'un comptable professionnel, le diagnostic financier et le service conseil. Compléter l'étude des missions de certification et des services connexes que peut fournir un professionnel comptable. Se familiariser à la divulgation et à la certification d'informations en matière de durabilité.

Tendances nouvelles et textes législatifs. Les normes d'information sur la durabilité. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les activités abandonnées. Les ressources naturelles. Le modèle de la réévaluation. Les mises hors services. Les bons de souscription, les plans de rémunération fondée sur les actions, le rachat d'actions et les actions propres détenues. Introduction aux dérivés et aux opérations de couverture. Sur la base d'analyses fondées sur des jeux complets d'états financiers, établissement de diagnostics financiers dans différents contextes organisationnels et recommandation de solutions d'affaires appropriées. Rôle de l'auditeur à l'égard des sociétés cotées. Autres mandats spéciaux. Audit intégré. Certification de l'information sur la durabilité. Actualités.

GPE1003 - Comportement organisationnel : groupes et équipes de travail (6 crédits)

Ce cours développe chez l'étudiant des aptitudes à gérer efficacement des équipes de travail (équipe naturelle de travail, équipe de projet, équipe semi-autonome, etc.) dans divers contextes organisationnels. La personne en formation s'initie, en tant que membre ou gestionnaire, au fonctionnement du groupe de travail tant au plan de la tâche qu'au plan relationnel. Elle se familiarise avec des outils de diagnostic et d'intervention en contexte d'équipe de travail. Elle apprend à se situer par rapport à ce cadre de gestion et à développer les habiletés nécessaires pour œuvrer dans ce type d'environnement.

Diverses problématiques de la vie contemporaine des groupes de travail sont analysées dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les gestionnaires d'équipes sont confrontés. Les notions d'équipes s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent actuellement dans les organisations de toutes tailles, tant au plan national qu'international.

PAF1011 - Introduction à la gestion de projet (6 crédits)

Initier l'étudiant aux principales dimensions de la gestion de projet, mode de management spécifiquement utilisé pour concevoir, développer, produire et amorcer l'exploitation de biens ou de services dans un contexte institutionnel, commercial, industriel, etc.

Emergence de la gestion de projet. Définition des notions de projet, de gestion de projet, de système projet, de contextes propices à la gestion de projet. Cycle de vie et processus de gestion de projet. Approches, prescriptions, techniques et outils de gestion de projet.

REI1001 - Relations industrielles : défis et perspectives (6 crédits)

Développer chez l'étudiant des aptitudes à l'analyse et à la pratique des relations industrielles en tenant compte de situations fondamentales inhérentes à ce domaine. Initier l'étudiant aux forces et aux faiblesses du système de relations industrielles en plaçant l'importance sur les instances associatives présentes dans les organisations. Familiariser l'étudiant avec le contexte historique, social et économique propre à la discipline.

Divers modèles de relations industrielles appliqués à l'organisation (modèles systémique, stratégique et relationnel) sont analysés dans la perspective de saisir les nouveaux défis auxquels les organisations sont confrontées. Les notions étudiées s'infèrent des changements et des tendances qui s'opèrent dans ce champ professionnel au niveau national et international.

Cours complémentaires (9 crédits)

L'étudiant doit choisir neuf crédits dans la liste des cours complémentaires suggérés. Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours complémentaires que ceux qui apparaissent sur cette liste. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.